



## La durabilité exige un nouveau regard sur l'IT

Naguère encore, le CIO n'envisageait que la seule énergie verte dans le cadre de la durabilité. Dans le domaine de la durabilité, l'IT est une partie non seulement du problème – du fait de son empreinte écologique –, mais aussi de la solution. ACA Group estime à cet égard qu'en tant qu'entreprise IT, il faut pouvoir aborder la question sous différents angles. Et applique d'ailleurs ses propres recettes. D'ailleurs, elle s'est vu décerner l'an dernier l'award de la 'Most Environmentally Responsible ICT Company of the Year' par Data News. «L'informatique est responsable de 3 à 4% des émissions globales de CO2», précise Dorien Jorissen, Sustainability Lead et CDO d'ACA Group. Si rien ne change, cette proportion passera à 14%, indiquent les chiffres de la Commission européenne. «C'est pourquoi nous estimons qu'il est important de contribuer à la limitation des émissions en tant que société IT.»

ACA Group soutient ses clients dans leur transition numérique et durable, notamment dans le cadre de développements logiciels et de projets cloud. «Nous abordons la durabilité avec une attitude authentique, poursuit Dorien Jorissen. L'IT peut aider à régler le problème, mais affiche aussi un côté plus sombre. Il n'y a pas que de bonnes nouvelles.» Comme la durabilité présente encore de nombreux défis, ACA Group a opté pour le partage de connaissances. «Pour ce faire, nous organisons des groupes de réflexion, notamment avec le Voka et Energyville, l'objectif étant que les entreprises apprennent les unes des autres.»

### Le bon exemple

ACA Group entend en tout cas montrer le bon exemple. Pour ce faire, l'entreprise a mis en place en interne un organe consultatif avec des groupes de travail sur des thèmes comme les logiciels verts ou les capitaux d'investissements durables. «Nous organisons des formations pour notre personnel et mettons au point des plans visant à améliorer notre fonctionnement. D'ailleurs, nous avons obtenu le label d'argent d'EcoVadis lors de l'évaluation de notre durabilité.» Par ailleurs, la société collabore à la Voka Charter Duurzaam Ondernemen dans le cadre d'un programme sur plusieurs années. «Chaque année, un plan doit être soumis à un jury d'experts indépendants provenant notamment de Vlaio, Flanders Make et VITO.»

Reste qu'en soi, ces efforts ne sont pas suffisants. «L'ensemble de l'entreprise doit être partie prenante, ajoute Dorien Jorissen. Non seulement l'IT, mais aussi les RH, la finance, etc. A cet égard, l'authenticité est importante. On remarque très rapidement lorsqu'une entreprise n'adhère pas pleinement.» Dans le même temps, le retour de tels efforts n'est pas toujours évident. «Pourtant, l'impact est bien réel. Certains nouveaux collaborateurs ont choisi ACA Group pour sa durabilité notamment.»

### Pas forcément toujours du neuf

L'une des mesures permettant aux entreprises de réduire leur empreinte écologique consiste à opter pour la réutilisation et le matériel d'occasion. «75% de l'empreinte carbone de l'IT porte sur la fabrication du matériel, fait remarquer Hilde Janssens, directrice du marketing et de la communication chez Econocom. La question que doit dès lors se poser l'entreprise est de savoir si elle a toujours besoin de nouveaux matériels. Peut-être du matériel d'occasion fera-t-il l'affaire.» La référence explicite au matériel reconditionné apparaît toujours plus souvent dans les appels d'offre. C'est ainsi qu'en France, une proportion de 20% de matériel reconditionné est entre-temps devenu obligatoire dans certaines adjudications. Une évolution qui est d'ailleurs scrutée de près dans notre pays également.



L'ensemble de l'entreprise doit être partie prenante.

Certes, la durabilité en matière de matériel est en vogue depuis un certain temps déjà. «Nous constatons qu'un nombre croissant d'entreprises optent pour des stocks circulaires, précise Hilde Janssens. Un nouveau collaborateur ne reçoit pas d'office un nouvel ordinateur portable, mais commence avec un appareil d'occasion que l'entreprise a en stock.» Une autre tendance claire qui apparaît est que les entreprises choisissent d'acheter moins rapidement du nouveau matériel. «Est-il vraiment nécessaire de remplacer un smartphone tous les 2 ans? Les entreprises en reviennent.»

Par ailleurs, le choix se porte davantage sur la location. Qu'il s'agisse de matériel, de mobilier de bureau, d'éclairage ou de tapis: tout 'as-a-Service'. «Les entreprises préfèrent travailler dans une optique de prolongement de la durée de vie, note Christian Levie, directeur général adjoint d'Econocom Lease. En cas de panne, elles demandent une réparation sur site ou un appareil de remplacement. Du coup, elles sont moins tentées de recourir directement à du nouveau matériel.»

Les mentalités changent

Précisons qu'il s'agit là d'une évolution qui exige un changement de culture non seulement de la part des employés des entreprises, mais aussi des fournisseurs. C'est ainsi que chez Econocom, une nouvelle division a été fondée à cet effet, ciblant spécifiquement le matériel reconditionné pour lui donner une seconde vie. «Lorsqu'une entreprise renouvelle son parc de PC, nous reprenons les anciens appareils, ajoute Hilde Janssens. Nous optons dans ce cas pour un circuit court. Nous reconditionnons les appareils en Belgique avant de les remettre sur le marché.» L'an dernier, Econocom a ainsi donné une nouvelle vie à plus de 30.000 appareils en Belgique.

«Les pouvoirs publics jouent à cet égard un rôle exemplatif», précise Christian Levie. Ils offrent à leurs fonctionnaires la possibilité d'opter spécifiquement pour des équipements d'occasion.» Entre-temps, un nombre croissant d'entreprises leur emboîte le pas: le portail sur lequel les collaborateurs passent commande renseigne par exemple la différence d'empreinte écologique entre le matériel nouveau et reconditionné, notamment sur le plan des matières premières utilisées. «Il s'agit par excellence d'une manière de renforcer la prise de conscience des utilisateurs», estime encore Christian Levie. À partir de 2024, les sociétés cotées en Bourse seront obligées de mesurer leurs efforts en matière de durabilité et présenter des rapports dès 2025. «Ce faisant, les choses commencent à bouger dans l'ensemble de la chaîne, ajoute Hilde Janssens. Nos clients nous mettent également au défi, tandis que nous challengeons nos fournisseurs. Chacun s'efforce de faire toujours mieux.»

En quête de compensation

La quête de solutions durables se reflète également dans l'offre d'Inetum-Realdolmen. Les entreprises qui choisissent d'acheter ou de louer des ordinateurs de bureau ou portables ainsi que des écrans via des partenaires peuvent ainsi pour des produits offrant une compensation CO2, ce qui leur permet de rendre leur politique d'achat neutre en CO2. Inetum-Realdolmen s'est fixé comme objectif de vendre cette année 25% d'appareils de ce type dans le cadre de son programme de compensation CO2. D'ailleurs, en interne dans l'entreprise, diverses initiatives existent pour réduire les émissions de CO2, dont le verdissement du parc de véhicules et l'intensification du télétravail. Le groupe a d'ailleurs à cet égard décroché la certification d'argent d'EcoVadis, une approche qui est désormais étendue à la vente et à la location de matériel.

Pour son programme de compensation CO2, Inetum-Realdolmen collabore avec ClimatePartner, un organisme qui a désormais délivré plus de 6.000 certificats dans 60 pays. Celui-ci mesure l'empreinte CO2 d'une entreprise, d'un produit ou d'un service.



Dans le cas de la vente ou de la location d'un laptop, l'impact CO2 mesure notamment la distance parcourue entre le lieu de fabrication et le client, l'apport énergétique nécessaire pour faire fonctionner l'appareil et les émissions lors du démantèlement de l'équipement en question. ClimatePartner compense les émissions dans le cadre de projets sur l'entretien de forêts, l'accessibilité à l'eau potable ou le maintien de la biodiversité dans les pays en développement.

#### Contribution supplémentaire

«Les clients qui achètent ou louent du matériel ont une vue précise de l'empreinte CO2 des appareils, souligne Jo Leemans, directeur Infrastructure Services, Outsourcing & Reselling chez Inetum-Realdolmen. Et ils peuvent compenser cette empreinte par une contribution supplémentaire. Par produit, ils reçoivent un code leur permettant de suivre concrètement la compensation.» Parmi les produits pris en compte dans la formule – ordinateurs de bureau et portables ainsi qu'écrans –, Inetum-Realdolmen a vendu l'an dernier 40.000 unités. L'entreprise prévoit que dans 25% des cas, le client optera pour une compensation CO2.

